

## CONVENTION D'ACCUEIL JOBS EN BOITE

### ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

M ....., domicilié .....

Ou

La Société .....,  
au capital de ....., ayant son siège social à  
....., immatriculée au  
Registre du Commerce et des Sociétés de ..... sous le n° .....  
Représentée par ....., en sa qualité de .....

Ci-après dénommé **l'Hôte**

### ET :

M ....., né le ..... et  
domicilié.....

Ci-après dénommé **le Testeur**

Ci-après dénommés ensemble les **Parties**

## 1 - OBJET

La société Jobsenboite, au travers d'une plateforme internet, [www.jobsenboite.com](http://www.jobsenboite.com), propose un service de mise en relation de particuliers avec des professionnels proposant de découvrir leurs métiers en immersion pendant quelques heures ou jours.

Grâce à la plateforme internet, les Parties procèdent à la réalisation d'un test, c'est-à-dire une découverte de métier en immersion (ci-après désigné un **Test**).

La présente convention a vocation à régir les relations entre les Parties à l'occasion de la réalisation de ce Test. Cette convention est un simple rappel d'une partie des conditions générales d'utilisation de la plateforme [www.jobsenboite.com](http://www.jobsenboite.com) acceptées par l'Hôte et le Testeur lors de leur inscription sur ladite plateforme.

## 2 - REALISATION DU TEST

Suite à une réservation en ligne au moyen de la plateforme internet, [www.jobsenboite.com](http://www.jobsenboite.com), l'Hôte accueille le Testeur dans les conditions définies sur son profil utilisateur :

Métier : .....

Date et durée du Test : .....

Lieu de déroulement du Test : .....

Prix du Test (éventuellement) : .....

## 3 - OBLIGATIONS DES PARTIES

### Obligations de l'Hôte :

- respecter la description de l'annonce (contenu, modalités, durée, etc.)
- être actif et disponible pour le Testeur pendant la durée du Test ;
- informer et faire prendre connaissance au Testeur du règlement intérieur applicable et de toutes les règles d'hygiène et de sécurité à respecter, si ces dernières existent ;

- informer le Testeur et lui faire prendre connaissance des règles de confidentialité à respecter le cas échéant ;
- être titulaire d'une police d'assurance "Responsabilité Civile Professionnelle" et d'une police d'assurance couvrant les locaux dans lesquels se déroulent le Test contre les risques d'incendie, d'explosion et risques divers, le tout dans les conditions visées aux conditions générales d'utilisation.

#### Obligations du Testeur :

- prendre connaissance du règlement intérieur applicable aux lieux dans lesquels se déroule le Test et s'y conformer ;
- prendre connaissance des règles d'hygiène et de sécurité propres aux lieux du Test et/ou au métier objet du Test et respecter les directives de l'Hôte concernant ces règles ;
- respecter la confidentialité des informations communiquées par l'Hôte lorsque celui-ci en fait la demande ;
- être titulaire d'une police d'assurance "Responsabilité Civile" dans les conditions visées aux conditions générales d'utilisation.

## 4 – STATUT DU TESTEUR QUALIFICATION DU TEST

### Statut du Testeur

Le Testeur a un statut de visiteur en entreprise. Il s'engage alors à respecter un certain nombre de règles propres à l'entreprise dans laquelle se déroule le Test, ces règles étant identiques à celles applicables aux salariés, à savoir :

- Respect du règlement intérieur en vigueur au sein des locaux dans lesquels se déroule le Test ;
- Respect des règles de présentation (tenue, attitude) ;
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité applicables ;

### Qualification du Test

Le Test a uniquement pour but de faire découvrir un métier à un particulier. Au regard du droit du travail, la présence d'un Testeur sur le lieu de déroulement du Test ne peut en aucun cas être requalifiée en un contrat de travail, une prestation de travail temporaire, un contrat d'apprentissage, un contrat de professionnalisation ou une convention de stage.

L'Hôte s'interdit d'exercer un quelconque pouvoir de direction, de donner des ordres, de s'assurer de leur exécution et de rémunérer le Testeur pour des tâches effectuées.

De son côté, le Testeur s'interdit d'accepter ou de prendre l'initiative d'effectuer des tâches, de recevoir des directives de la part de l'hôte et de percevoir une rémunération pour les tâches réalisées.

## 5 – ANNEXES

Le cas échéant, demeurent ci-annexées : le règlement intérieur, les règles de confidentialité.

Fait à

Le

En deux exemplaires originaux

---

L'Hôte

---

Le Testeur